



RAPPORT DEMONSTRANT L'ABSENCE DE
RECOURS AUX TECHNIQUES INTERDITES EN
APPLICATION DU IV DE L'ARTICLE 6 DE LA
LOI N°2017-1839 DU 30 DECEMBRE 2017
METTANT FIN A LA RECHERCHE AINSI QU'A
L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

Concession de mines d'hydrocarbures liquides ou
gazeux dite
« Concession de Poissonnière »





Table des matières

1	Description du titre minier	5
2	Description des activités de Gazonor dans le périmètre du titre minier	7





1 Description du titre minier

La concession de Poissonnière, qui occupe une superficie de 698,05 km², se situe dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le périmètre actuel de la concession concerne entièrement ou partiellement 150 communes. Celles-ci sont présentées dans le tableau suivant :

Code INSEE	Nom de la commune	Statut
59002	ABSCON	Commune simple
62003	ACHEVILLE	Commune simple
62019	AIX-NOULETTE	Commune simple
62032	ANGRES	Commune simple
59007	ANHIERS	Commune simple
59008	ANICHE	Commune simple
62033	ANNAY	Commune simple
62034	ANNEQUIN	Commune simple
59011	ANNOEULLIN	Commune simple
59024	AUBERCHICOURT	Commune simple
59028	AUBY	Commune simple
62048	AUCHEL	Chef-lieu de canton
62051	AUCHY-LES-MINES	Commune simple
62065	AVION	Chef-lieu de canton
62083	BARLIN	Chef-lieu de canton
59052	BAUVIN	Commune simple
59064	BELLAING	Commune simple
62107	BENIFONTAINE	Commune simple
62119	BETHUNE	Sous-préfecture
62120	BEUGIN	Commune simple
62126	BEUVRY	Commune simple
62132	BILLY-BERCLAU	Commune simple
62133	BILLY-MONTIGNY	Commune simple
62148	BOIS-BERNARD	Commune simple
62170	BOUVIGNY-BOYEFFLES	Commune simple
62178	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	Chef-lieu de canton
59113	BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	Commune simple
62186	BULLY-LES-MINES	Chef-lieu de canton
62188	BURBURE	Commune simple
62194	CALONNE-RICOUART	Commune simple
62197	CAMBLAIN-CHATELAIN	Commune simple
62200	CAMBRIN	Chef-lieu de canton
59123	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	Commune simple
59126	CANTIN	Commune simple
59133	CARNIN	Commune simple
62215	CARVIN	Chef-lieu de canton
62217	CAUCHY-A-LA-TOUR	Commune simple
62249	COURCELLES-LES-LENS	Commune simple

Code INSEE	Nom de la commune	Statut
62250	COURRIERES	Chef-lieu de canton
62262	CUINCHY	Commune simple
59165	CUINCY	Commune simple
59170	DECHY	Commune simple
59172	DENAIN	Chef-lieu de canton
62270	DIVION	Chef-lieu de canton
59178	DOUAI	Sous-préfecture
62274	DOURGES	Commune simple
62276	DOUVRIN	Chef-lieu de canton
62277	DROCOURT	Commune simple
62278	DROUVIN-LE-MARAIS	Commune simple
59185	ECAILLON	Commune simple
62291	ELEU-DIT-LEAUWETTE	Commune simple
59199	ERCHIN	Commune simple
59203	ERRE	Commune simple
59205	ESCAUDAIN	Commune simple
59211	ESQUERCHIN	Commune simple
62311	ESTEVELLES	Commune simple
62321	EVIN-MALMAISON	Commune simple
59227	FENAIN	Commune simple
62328	FERFAY	Commune simple
59234	FLERS-EN-ESCREBIEUX	Commune simple
59239	FLINES-LEZ-RACHES	Commune simple
62340	FLORINGHEM	Commune simple
62349	FOUQUEREUIL	Commune simple
62350	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	Commune simple
62351	FOUQUIERES-LES-LENS	Commune simple
62356	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	Commune simple
62371	GIVENCHY-EN-GOHELLE	Commune simple
62377	GOSNAY	Commune simple
62386	GRENAY	Commune simple
59276	GUESNAIN	Commune simple
62400	HAILLICOURT	Commune simple
62401	HAISNES	Commune simple
62413	HARNES	Chef-lieu de canton
59292	HAVELUY	Commune simple
59297	HELESMES	Commune simple
62427	HENIN-BEAUMONT	Chef-lieu de canton

Code INSEE	Nom de la commune	Statut
62443	HERSIN-COUPIGNY	Commune simple
62445	HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	Commune simple
59314	HORNAING	Commune simple
62456	HOUCHIN	Commune simple
62457	HOUDAIN	Chef-lieu de canton
62464	HULLUCH	Commune simple
62479	LABEUVRIERE	Commune simple
62480	LABOURSE	Commune simple
59327	LALLAING	Commune simple
59329	LAMBRES-LEZ-DOUAI	Commune simple
62489	LAPUGNOY	Commune simple
59334	LAUWIN-PLANQUE	Commune simple
62497	LEFOREST	Chef-lieu de canton
62498	LENS	Sous-préfecture
59345	LEWARDE	Commune simple
62907	LIBERCOURT	Commune simple
62510	LIEVIN	Chef-lieu de canton
59354	LOFFRE	Commune simple
62523	LOISON-SOUS-LENS	Commune simple
62528	LOOS-EN-GOHELLE	Commune simple
62532	LOZINGHEM	Commune simple
62540	MAISNIL-LES-RUITZ	Commune simple
59375	MARCHIENNES	Chef-lieu de canton
62555	MARLES-LES-MINES	Commune simple
59390	MASNY	Commune simple
62563	MAZINGARBE	Commune simple
62570	MERICOURT	Commune simple
62573	MEURCHIN	Commune simple
59408	MONCHEAUX	Commune simple
59409	MONCHECOURT	Commune simple
62587	MONTIGNY-EN-GOHELLE	Chef-lieu de canton
59414	MONTIGNY-EN-OSTREVENT	Commune simple
62617	NOEUX-LES-MINES	Chef-lieu de canton
62624	NOYELLES-GODAULT	Commune simple
62626	NOYELLES-LES-VERMELLES	Commune simple
62628	NOYELLES-SOUS-LENS	Chef-lieu de canton
62637	OIGNIES	Commune simple

Code INSEE	Nom de la commune	Statut
59446	OISY	Commune simple
59452	OSTRICOURT	Commune simple
62642	OURTON	Commune simple
59456	PECQUENCOURT	Commune simple
59462	PHALEMPIN	Commune simple
62666	PONT-A-VENDIN	Commune simple
59477	PROVIN	Commune simple
59486	RACHES	Commune simple
59489	RAIMBEAUCOURT	Commune simple
62693	REBREUVE-RANCHICOURT	Commune simple
59501	RIEULAY	Commune simple
59504	ROEULX	Commune simple
59509	ROOST-WARENDIN	Commune simple
59513	ROUCOURT	Commune simple
62724	ROUVROY	Chef-lieu de canton
62727	RUITZ	Commune simple
62735	SAILLY-LABOURSE	Commune simple
62737	SAINS-EN-GOHELLE	Chef-lieu de canton
62771	SALLAUMINES	Commune simple
59550	SALOME	Commune simple
59569	SIN-LE-NOBLE	Commune simple
59574	SOMAIN	Commune simple
62801	SOUCHEZ	Commune simple
59592	THUMERIES	Commune simple
62836	VAUDRICOURT	Commune simple
62842	VENDIN-LE-VIEIL	Commune simple
62846	VERMELLES	Commune simple
62847	VERQUIGNEUL	Commune simple
62848	VERQUIN	Commune simple
59620	VILLERS-AU-TERTRE	Commune simple
62861	VIMY	Chef-lieu de canton
62863	VIOLAINES	Commune simple
59630	WAHAGNIES	Commune simple
59632	WALLERS	Commune simple
59651	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	Commune simple
59654	WAZIERS	Commune simple
62895	WINGLES	Chef-lieu de canton

Gazonor SAS, titulaire et opérateur de la concession, est une filiale à 100% de La Française de l'Énergie depuis 2016.

L'historique du statut administratif de la concession est présenté dans le tableau suivant :

Objet	Date du décret	Date de fin de validité de la période	Surface	Titulaire
Octroi de la concession	17/12/1992	23/12/2017	510,54 km ²	Gazonor
Extension de la concession	14/01/2009	-	187,51 km ²	Gazonor
Prolongation de la concession	29/05/2015	23/12/2042	698,05 km ²	Gazonor

2 Description des activités de Gazonor dans le périmètre du titre minier

L'activité de Gazonor SAS sur la concession de Poissonnière est l'exploitation du gaz de mine qui consiste à capter et valoriser le gaz qui migre naturellement des veines de charbon et s'accumule dans les anciens travaux miniers. Ce dernier est capté par simple pompage via des ouvrages existants en connexion avec les anciens vides miniers. Ainsi, aucune opération de forage n'a été mise en œuvre par la Société depuis l'octroi de la concession. Le gaz de mine, composé principalement de méthane, est valorisé sous forme gazeuse et injecté dans le réseau GRT Gaz, ou transformé en électricité et chaleur (cogénération). En outre, le captage de cette ressource depuis les ouvrages existants permet de supprimer tout rejet inopinée de gaz à l'atmosphère, les anciens travaux miniers se trouvant alors en dépression.

Le gaz de mine est défini dans l'article L. 111-5 du code minier comme étant « *le gaz situé dans les veines de charbon préalablement exploitées dont la récupération s'effectue sans interventions autres que celles rendues nécessaires pour maintenir en dépression les vides miniers contenant ce gaz afin de l'aspirer* ».

L'article rappelle également qu'un « *gaz dont la récupération nécessiterait la mise en œuvre d'actions de stimulation, cavitation ou fracturation du gisement ne peut être considéré [...] comme du " gaz de mine " »* ».

Ainsi, l'exploitation du gaz de mine ne peut en aucun cas être réalisée en mettant en œuvre des techniques interdites.

Pour ces raisons, « *il est mis fin progressivement à la recherche et à l'exploitation du charbon et de tous les hydrocarbures liquides ou gazeux, quelle que soit la technique employée, **à l'exception du gaz de mine*** » (article L. 111-6 du code minier).

Il est rappelé que la concession de Poissonnière concerne précisément et uniquement l'exploitation du gaz de mine. Elle était d'ailleurs citée par les travaux parlementaires concernant la loi Hydrocarbures comme étant l'une des deux seules concessions de ce type sur le sol français (la seconde étant la concession de Désirée détenue également par la société Gazonor).

Par ailleurs, le mémoire technique et le descriptif des méthodes d'exploitation soumis à l'administration et validés par cette dernière dans le cadre de la prolongation de la concession mentionnent uniquement le captage et la valorisation du gaz de mine, seule activité de la Société dans le périmètre du titre minier.